



Bulletin du Régime de rentes de la sécurité publique des Premières Nations

Bulletin d'information semestriel, Numéro 1, mai 2002

Chers membres,

Le comité de retraite est heureux de vous présenter ce premier bulletin d'information traitant de votre régime de retraite.

Dorénavant, à raison de deux fois par année, vous recevrez un court bulletin d'information qui traitera de façon simple différents points de votre régime afin de mieux vous le faire connaître.

Saviez-vous que ...

La non imposition de votre rente de retraite est attribuable au fait que vous êtes un Indien inscrit, et est fonction des facteurs de rattachement suivants :

- 1. statut du revenu d'emploi** ayant contribué à l'obtention des prestations de pension, c'est-à-dire le fait que le revenu d'emploi pour lequel vous avez contribué à votre plan de pension ait été imposable ou non;
- 2. résidence du débiteur**, c'est-à-dire l'adresse d'affaires de votre régime de retraite, dans le cas de votre régime, la place d'affaires est à Wendake (Village Huron);
- 3. lieu de paiement**, c'est-à-dire l'endroit où le paiement est effectué. Dans le cas de votre régime, le paiement est effectué à partir de Wendake (Village Huron);
- 4. résidence du bénéficiaire**, soit le lieu de votre principale résidence.

Afin d'obtenir une rente non imposable, il n'est pas nécessaire d'avoir tous les facteurs de rattachement. Cependant, l'objectif est d'en avoir le plus possible. Malgré cela, vous devez obligatoirement avoir le facteur #1, soit "statut du revenu d'emploi ayant contribué à l'obtention des prestations de pension non imposables". En achetant votre régime de pension auprès du Régime de rentes de la sécurité publique des Premières Nations, vous obtenez automatiquement les facteurs #2 et #3, et du même coup vous vous assurez d'une tranquillité d'esprit.

Rendement de la caisse de retraite au 31 décembre 2001

Comme vous le savez peut-être, votre régime de retraite bénéficie du même rendement que celui du Régime des Bénéfices Autochtone. Ensemble, les deux caisses de retraite totalisent des actifs d'environ 165 \$ millions de dollars au 31 décembre 2001. Compte tenu des conditions du marché extrêmement difficiles pour 2001, le rendement de la caisse de retraite pour l'année a été de 1,92 %. Bien qu'à première vue cela semble peu, notre rendement est très supérieur à celui de la moyenne des caisses de retraite canadiennes qui s'est situé environ à 0 %. Un tel rendement, soit 1,92 %, continue d'assurer à votre caisse de retraite une excellente santé financière et lui permet de faire face à ses engagements présents et futurs.



Vous avez des questions sur votre régime ? N'hésitez pas à nous contacter à notre numéro sans frais **1-888-242-0277** ou au **418-847-1840**.

Soyez assurés qu'il nous fera grand plaisir de répondre à vos interrogations.



Régime de rentes de la sécurité publique
des Premières Nations

265, Place Chef Michel-Laveau, bureau 202
Wendake (Qc) GOA 4V0

regime@rba-nbp.qc.ca

www.rba-nbp.qc.ca

